

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saligny sur Roudon —

BTSa ACSE

En apprentissage

*L'agriculture, une passion,
des ambitions*



100%
alternance

Support au choix :

- Ruminants
- Equin

- Gérer ou conseiller une exploitation agricole
- Maîtriser les techniques de production
- Comprendre l'environnement pour adapter les systèmes de production

178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr



www.mfrsaligny.fr



Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été élaboré pour mieux vous permettre d'appréhender le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Ainsi, chaque MFR accueille des jeunes en formation. Ils sont accompagnés par une équipe pédagogique et éducative. Les Partenaires Professionnels et chaque Famille font également partie intégrante de ce parcours de formation par alternance.

En inscrivant votre jeune dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une MFR de taille humaine valorisant des parcours de formation personnalisés. Par le biais de l'alternance, votre enfant découvrira le monde professionnel et ses attentes tout en réfléchissant aussi à son projet de vie personnelle.

Notre Maison Familiale Rurale est gérée sous forme associative, elle est un organisme privé sous contrat du Ministère de l'Agriculture. Par cette inscription, vous devenez membres de notre association familiale. Elle vous offre la possibilité de jouer un rôle actif et de vous investir dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner l'envie à nos jeunes de s'investir pleinement dans leur projet professionnel. Cet apprentissage de la vie en collectivité va leur permettre de devenir des adultes responsables capables de choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, mais aussi vous parents, maîtres de stage et d'apprentissage, c'est ensemble que nous conduirons vos jeunes vers la réussite tant professionnelle que personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



C'est quoi une M.F.R. ?

Historique :

1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)

1959 : Première MFR à l'étranger : Italie

1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)



Les MFR en France (500)



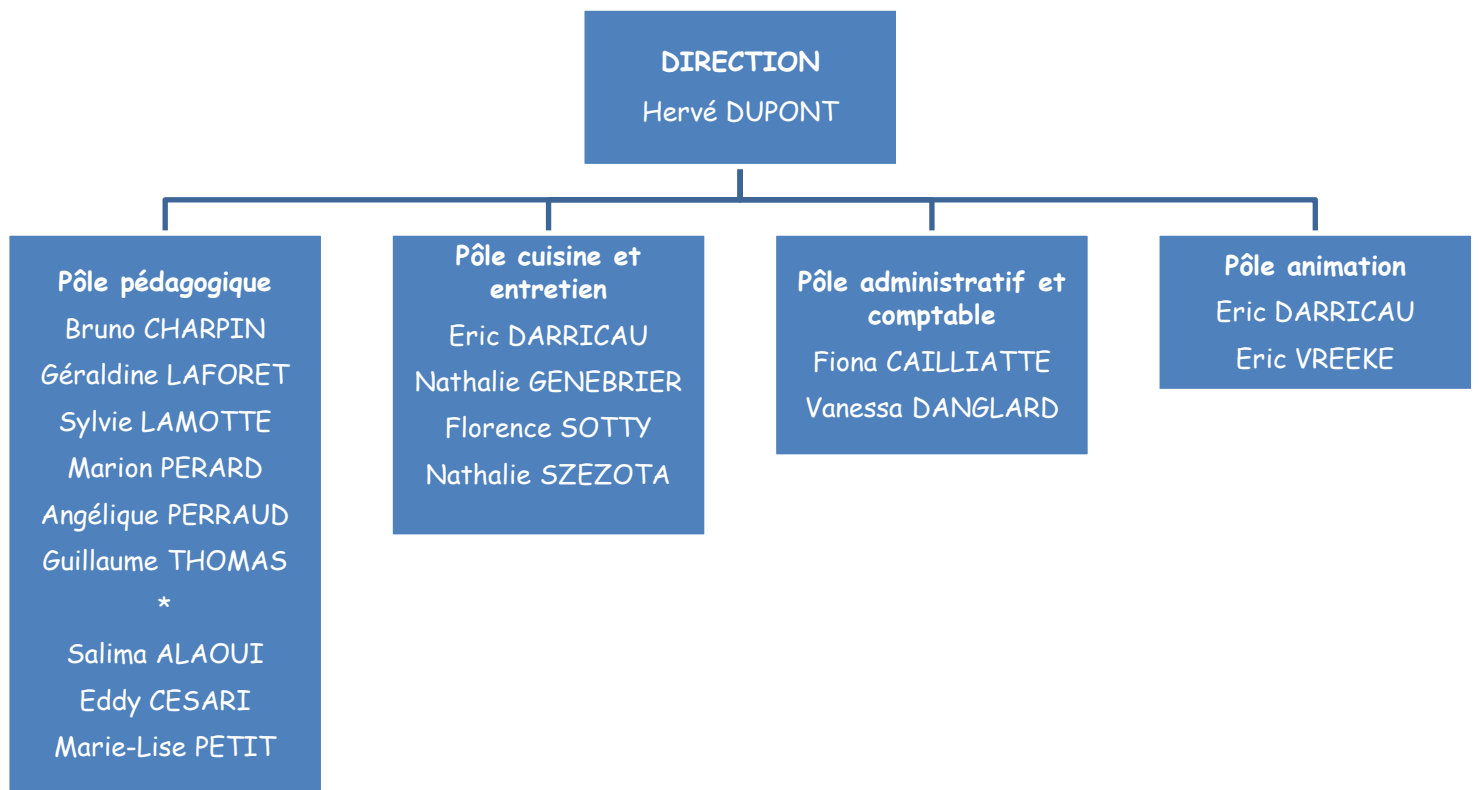
Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : **un climat familial et un lieu de vie convivial**
- La vie à l'école : **apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat**
- Une place de choix pour les familles : **Des parents responsables**
 - **Des parents impliqués**
 - **Des parents engagés**
 - **D'autres relations avec leurs enfants :**
 - **un dialogue sur l'expérience de l'alternance**

L'équipe éducative



Le Conseil d'Administration



Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny sur Roudon.

Le transport est assuré par une navette les lundis et vendredis.

Le prix de cette navette est déterminé en début d'année scolaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, le coût était de 1€ le trajet. L'achat de ticket se fait auprès du Conseil Départemental de l'Allier.

Pour ceux qui n'ont aucun train arrivant pour 9h30 en gare de Moulins : nous pourrions mettre en place un ramassage en gare de Dompierre sur Besbre (Sept - Fons) avec facturation des trajets à la famille.

La MFR met à disposition un parking.

Les horaires

Les cours débutent le lundi à 10 h 45 et se terminent le vendredi à 15 h30

Cela représente 35 h 00 de cours par semaine.

Le reste de la semaine, les cours comment à 08h00 pour se terminer à 12h15. Ils reprennent à 13h30 pour s'achever à 17h30.

Exemple de planning annuel

MFR
8, route de Monétay
03470 Saligny sur Roudon
04 70 42 22 78
mfr.saligny@mfr.asso.fr

PLANNING ANNEE SCOLAIRE

2024 / 2025

MODIFIE LE :
09/08/2024

		4ème	3ème	2nde	1ère	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA adultes	BTs 1	BTs 2	Observations
02/09/2024	au 05/09/2024	1		1	1					1		Foire de Digoin 7 et 8
09/09/2024	au 13/09/2024		1			1					1	
16/09/2024	au 20/09/2024	2			2		1	1	1		2	
23/09/2024	au 27/09/2024		2			2						26 au 29/09 CSO Pro à Clury - Visite d'apprentissage
30/09/2024	au 04/10/2024	3		3			2	2	2	2	3	Sommet de l'élevage 1 au 4 octobre - Foire D/B 5-6 octobre
07/10/2024	au 11/10/2024				3	3 VE				3		
14/10/2024	au 18/10/2024		3		4				3		4	
21/10/2024	au 25/10/2024	4		4		4	3	3	4		5	Journée pédagogique : Départ des élèves Jeudi 24/10 sauf FC
28/10/2024	au 01/11/2024											Equitation - 30/10 au 3/11/2024
04/11/2024	au 08/11/2024									4		Visite de stage
11/11/2024	au 15/11/2024				5	5	4	4	5		6	* Lundi 11 novembre : Rentrée le mardi à 10 h 15
18/11/2024	au 22/11/2024		4	5		6				5		
25/11/2024	au 29/11/2024	5		6		6					7	
02/12/2024	au 06/12/2024		5			7					6	
09/12/2024	au 13/12/2024	6				8	5	5	6		8	
16/12/2024	au 20/12/2024		6	7		7			7	7		Journée pédagogique : Départ des élèves Jeudi 19/12 sauf FC
23/12/2024	au 27/12/2024											
30/12/2024	au 03/01/2025											
06/01/2025	au 10/01/2025	7			8	9			8	8		
13/01/2025	au 17/01/2025		7			10					9	
20/01/2025	au 24/01/2025	8		8	9		6 MIP		9 MIP	9		PO 1 : Journée des talents 25 janvier 2025
27/01/2025	au 31/01/2025		8			11	7	6	10		10	
03/02/2025	au 07/02/2025	9			10					10	11	
10/02/2025	au 14/02/2025			9						11	11	
17/02/2025	au 21/02/2025		9		11	12					12	Journée pédagogique : Départ des élèves Jeudi 20/02 sauf FC
24/02/2025	au 28/02/2025											
03/03/2025	au 07/03/2025	10		OPA		13	8	7	12	12		
10/03/2025	au 14/03/2025		10	OPA		12		9	8	13		13 MIL
17/03/2025	au 21/03/2025	11		10		14					14	
24/03/2025	au 28/03/2025		11		13	15					13	
31/03/2025	au 04/04/2025	12		11	14		10	9	14		15	
07/04/2025	au 11/04/2025		12		MAP	16		10 MIP	15 MIP	14 MIL		
14/04/2025	au 18/04/2025	13		12	MAP						16	
21/04/2025	au 25/04/2025		13 VE			17					15	* Lundi de Pâques - Rentrée mardi 10h15
28/04/2025	au 02/05/2025											* Jeudi 1er mai 2025
05/05/2025	au 09/05/2025											* Jeudi 8 mai 2025 - Visites de stage
12/05/2025	au 16/05/2025		14		15	18	11	11	16		18	Craux blanc Bac Pro Neuvy 13 mai
19/05/2025	au 23/05/2025	14		13		19					19	PO 3 : Vend. 23 mai 2025
26/05/2025	au 30/05/2025		15	14							16	* Ascension Jeudi 29 mai 2025 : Départ des élèves le 28/05
02/06/2025	au 06/06/2025	15			16	20	12	12	17		20	
09/06/2025	au 13/06/2025	16 VE		15	17						17	* Lundi de Pentecôte 9 juin 2025 - Rentrée mardi 10h15
16/06/2025	au 20/06/2025		16		16						18	
23/06/2025	au 27/06/2025		17 DNB		18							
30/06/2025	au 04/07/2025	17		17	19						19	
07/07/2025	au 11/07/2025											


1 Présence à la Maison Familiale
VE Voyage d'études

OPA Stage Organisme Para Agricole
MAP Stage hors Région (autre production)

Ces vacances Stages

* (Attention, les jours fériés ne sont pas travaillés)

Exemple d'un planning hebdomadaire

 BTS2 ACSE		4e semaine de cours 14/10/2024 - 20/10/2024 - semaine 42						Salle BTS ▼			
		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h
lun				MP-GDA	MP-M11 Acc	AP		AP-M55 Commerce	AP-M55 Commerce	AP-M55 Commerce	
	mar	GT-M59 Innov	GT-M59 Innov	GT-M59 Innov	GT-M59 Innov	SL		GT-M58 Conduite zoo	GT-M58 Conduite zoo	AP-M55 Commerce	
mer		FS-Trans/ Ac	FS-Trans/ Ac	FS-Trans/ Ac	FS-Trans/ Ac						
	jeu	GT-M42 Info	GT-M42 Info	MP-M11 Acc	MP-M11 Acc	GT		FS-M22 Tecad Surv travail	FS-M22 Tecad Surv travail	GT-M22 PIC	
ven		SA-M23 LV1	SA-M23 LV1	ML-M41 Maths	ML-M41 Maths	MP		EIV-M58 Stratégie	EIV-M58 Stratégie	EIV-M58 Conduite agro	
		EIV-M58 Conduite agro	EIV-M58 Conduite agro	GT-Pluri	GT-Pluri	GL		MP-M22 Tecad	MP-GDA		

La formation

BTSa ACSE

Analyse, conduite et stratégie
de l'entreprise agricole

En
apprentissage

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

RNCP 38650

Fin de validité 31/12/2025

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV
- Avoir entre 16 et 30 ans

OBJECTIFS

Développer une méthode de diagnostic technico-économique des exploitations agricoles

Approfondir des savoir-faire pratiques basés sur des connaissances techniques

Savoir conduire et concevoir des systèmes de production (animale et végétale)

Acquérir des méthodes d'expression, de communication et d'animation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise agricole dans les 6 mois suivant l'entrée en formation
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année et positionnés sur les formations en fonction des dates d'ouverture

TARIFS 2025 / 2026

Statut interne : Hébergement & restauration : 118 €/ semaine
Statut demi-pensionnaire : restauration pension : 66 €/ semaine

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

FORM

- Taux de réussite : 45.5 %
- Taux d'insertion professionnel : 55 %
- Taux de poursuite en formation : 9 %
- Taux de rupture de formation : 4.35 %
- Taux de rupture de contrat : 26.10 %

Sur les
2 ans

INDICATEURS

- Taux de satisfaction :
*Apprenants : 76,12%
*Entreprise : 87,13 %

VALEUR
AJOUTÉE : 0.61

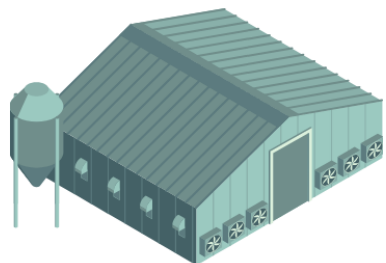


MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON
TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

BTSa ACSE

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

DURÉE & STATUT

- Sur 2 ans : 40 semaines en cours & 52 semaines en entreprise
- Participation à un voyage d'étude en 2^e année
- Statut de salarié (rémunération de 27 à 78 % du SMIC selon âge et année de formation)

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers une licence professionnelle, école d'ingénieur
- Chef d'entreprise agricole
- Salarié d'une entreprise du secteur de l'agrofourmiture,
- Technico-commercial



CONTENU DE LA FORMATION

1 400 h en enseignement sur 3 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- M11 : Accompagnement au projet personnel et professionnel
- M21 : Organisation économique, sociale et juridique
- M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- M 23 : Langue vivante
- M 31 : Éducation physique et sportive
- M 41 : Traitement de données
- M 42 : Technologies de l'information et du multimédia

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- M51: Diversité des agriculteurs et politiques publiques
- M52 : Agricultures, environnement professionnel & territorial
- M53 : Gestion économique et financière de l'entreprise
- M54 : Gestion social, administrative, juridique et fiscale
- M55 : Entreprise agricole, produits agricoles et marché
- M56 : Stratégie de l'entreprise agricole
- M57 : Fonctionnement d'un agro écosystème
- M58 : Conduite de système biotechnique
- M59 : Construction d'un système biotechnique innovant

Démarche de signature d'un contrat d'apprentissage

Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un apprenti qui permet l'inscription dans un centre de formation et est enregistré par la chambre d'agriculture. Il faut donc respecter différentes étapes :

1) Rechercher un maître d'apprentissage prêt à s'engager pour deux ans

- Par relation, via les sites spécialisés (APECITA, équi-ressources...)
- Utiliser CV, lettre de motivation
- Présenter des documents sur la formation, le coût pour le maître d'apprentissage, les aides mobilisables...
- Ne pas hésiter à se déplacer, le contrat d'apprentissage est un engagement sur 2 ans !

2) Notre accompagnement :

- Aide à la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation
- Accompagnement auprès des exploitants pour donner des explications sur le coût de l'apprentissage
- Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage
- Aide à l'accompagnement pour le montage du contrat d'apprentissage

3) Se préinscrire auprès de l'établissement de formation :

- Prendre RDV pour une pré-inscription et une éventuelle aide à la recherche de maître d'apprentissage (contacter en portes-ouvertes, par téléphone, mail...)
- Candidater sur la plateforme Parcoursup à la formation BTSa ACSE par apprentissage selon le calendrier

4) Une fois le maître d'apprentissage trouvé

- Nous contacter pour que nous puissions vous envoyer les documents à compléter

Une convention de formation sera rédigée pour accompagner le contrat d'apprentissage. Celle-ci est signée par le maître d'apprentissage et le CFA et stipule les modalités de formation.

Le 1^{er} exemplaire est conservé par l'apprenti, le 2^e est remis à l'employeur et le 3^e conservé par la MFR.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Le rapport entre le Smic et la rémunération minimum d'un apprenti est fixée sur la base d'un temps plein de 151,67 heures.

En 1 ^{ère} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	486,49 €	774,77 €	954,95 €	1 801,80 €
En 2 ^{ème} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
	702,70 €	918,92 €	1 099,10 €	1 801,80 €
En 3 ^{ème} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
	990,99 €	1 207,21 €	1 405,40 €	1 801,80 €

Le montant du Smic mensuel brut au 01 novembre 2024 s'établit à 1 801,80 euros et la rémunération du contrat s'établit dès lors comme suit en 2024 :

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée comme pour le secteur agricole comme vous le verrez ci-dessous :

En 1 ^{ère} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	50% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	486,49 €	900,90 €	954,95 €	1 801,80 €
En 2 ^{ème} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39% du SMIC	57% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
	702,70 €	1 027,03 €	1 099,10 €	1 801,80 €
En 3 ^{ème} année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
	990,99 €	1 207,21 €	1 405,40 €	1 801,80 €

Des retenues pour avantages en nature (nourriture ou logement) prévus au contrat d'apprentissage peuvent être effectuées dans la limite de 75 % du salaire.

Les conditions de rémunération des heures supplémentaires sont celles qui sont applicables au personnel de l'entreprise concernée.

Sur le plan fiscal, l'apprenti bénéficie de 3 avantages principaux :

- aucune cotisation salariale n'est retranchée de son salaire brut dans la limite de 79 % du Smic (soit 1 423,42€). La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations,
- son salaire est exonéré de CSG et de CRDS;
- son salaire est exonéré de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.

Les Atouts

- Mettre un pied dans la vie active avec le statut d'apprenti
- Approfondir les compétences nécessaires pour comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole sous tous ses angles (gestion, technique, stratégie, filière...)
- Bénéficier des interventions, de l'expérience et du réseau professionnel de formateurs.
- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter des formateurs présents de 8h à 21h.
- Une classe propice au travail et à la découverte avec un suivi et un accompagnement personnalisé.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel avec un suivi et un accompagnement individualisé
- Accéder au Pass Région et à ses avantages
- Obtenir une aide au financement du permis de conduire du Conseil Régional